

REUNION DU CONSEIL PASTORAL des Groupements de PONT D'AIN et PONCIN

Le mercredi 30/09/2015

Etaient présents :

P. Aimé-Fulbert OWAH, P. Dieudonné MAYAMBIKA, Odette CONTION, Danièle DUBREUIL, Pascal FAVRE, Jean-Marc FELIX, Marion GRAVIER, Valery MORTIER, Daniel REVAUD, Danielle ROUSSEAU, Michèle RIGNIER, Philippe TREFF, Stéphanie VILLELLA.

Absents excusés : Sylvie DULIEUX, Jean-Marc FELIX, Viviane GRAS, Yvan GAUTHIER, Sœur Myriam

Lecture du compte rendu du 30/09/2015

Ecrire systématiquement « groupement » au lieu de « secteur » quand il s'agit de l'ensemble des paroisses, afin d'éviter toute confusion.

Evènements paroissiaux en 2015-2016

Quelques modifications ont été faites dans les dates ou lieux initialement prévus, et quelques dates ont été ajoutées pour la fin de l'année civile 2016. Nouvelle diffusion avec le présent compte rendu.

Le témoignage des équipes de prière des mères aura lieu lors de la messe de groupement du 10 janvier.

Secrétariat paroissial

Jacqueline Chatry arrête sa mission en janvier 2016 pour raisons de santé ; elle restera toutefois disponible pour des aides ponctuelles. Les jours et heures des permanences ne changent pas à Pont d'Ain ; à Saint Jean, il y aura des permanences les mardis et le vendredis matins (plus de permanence le lundi après-midi).

Point sur les actions mises en place ou proposées lors des précédents CPP

Visite aux malades : rencontre le 24 novembre, le compte rendu est distribué lors du CPP. En résumé : le but est de former une équipe solide, qui se nourrira régulièrement de la parole de Dieu. Cette équipe se fixera des objectifs en vue d'aller vers toutes les personnes qui souhaitent une visite ou veulent recevoir la communion. La rencontre suivante est fixée au 12 janvier 2016.

Une suggestion : les fidèles laïcs qui porteront la communion devraient être envoyés de manière visible à l'issue de la messe.

Accueil des enfants à la messe : Marion Gravier souhaiterait que la paroisse achète un recueil des dessins à colorier pour chaque dimanche. Pourrait-on aussi de donner aux enfants un objet religieux, par exemple un chapelet ? Mais cela doit être accompagné d'une initiation à son usage : qui l'assurera ?

Ouverture des églises

La condition pour l'ouverture en journée : une sécurisation par alarme et au minimum une fermeture de sécurité pour la porte de la sacristie où se trouve le Saint-Sacrement. Lorsque l'église est ouverte, Monsieur le Curé propose de placer une custode avec une hostie consacrée dans le tabernacle, ce qui permet d'allumer à nouveau la lumière rouge qui signale la Présence réelle. Avant une messe célébrée dans cette église, on peut aussi remettre le ciboire dans le tabernacle, et le replacer dans la sacristie après la célébration.

Propositions pour l'année de la miséricorde

Plusieurs propositions, rappelées ci-dessous, ont été faites dans l'ordre du jour envoyé aux participants :

- ✓ Chaque semaine de Carême, proposer un temps de partage biblique autour d'un texte évoquant la Miséricorde du Seigneur, avec un court enseignement et un temps de prière ; y présenter également les « œuvres de miséricorde » matérielles et spirituelles citées par le Pape François dans son invitation à vivre l'année de la Miséricorde.
- ✓ Lors des Chemins de croix proposés le vendredi dans les différentes églises, les prêtres pourraient donner un enseignement de 10-15 mn sur la Miséricorde.
- ✓ Proposer une recollection paroissiale animée par le P. Emmanuel Faure.
- ✓ Demander à Mgr Teissier (Jean-Marc Félix doit le contacter) d'animer une soirée autour du thème « s'accueillir avec nos différences » (NB : cela pourrait trouver place lors du « pain-pommes » organisé durant le Carême).

Lors des débats faisant suite à ces propositions, nous relevons :

- Sensibiliser davantage au sacrement de la Réconciliation. Soigner la préparation de la célébration pénitentielle du lundi de la Semaine sainte (en s'inspirant par exemple d'une célébration vécue en 2010)
- Comment redonner aux paroissiens le goût de participer chaque semaine à une rencontre de Carême avec un partage biblique, un enseignement et le rappel d'une œuvre de miséricorde ?
- A quelle heure proposer les chemins de croix :? On pourrait varier les horaires selon les semaines et les églises.
- Une vidéo « Net for God » (30 mn) existe sur le thème de la miséricorde. Son visionnement peut être suivi d'une discussion et d'un temps de prière.
- Retraite avec le P. Emmanuel Faure : le principe intéresse les membres du Conseil, mais seulement pour une après-midi (par exemple le samedi 20 ou le samedi 27 février). Ce temps serait proposé en priorité aux membres du Conseil pastoral, mais élargi à un plus large public.

En définitive, ce qui se dégage, c'est la possibilité de varier les propositions selon les semaines : soirée guidée par le livret de Carême qui sera édité par le diocèse, avec méditation de la Parole de Dieu, enseignement, présentation des œuvres de miséricorde, temps de prière ; chemin de croix placé à un horaire compatible avec les occupations des personnes (18h30 ? 19h ?) ; après-midi de retraite animée par le P. Faure ; vidéo sur la miséricorde avec échange et prière ; « pain-pomme » avec Mgr Teissier s'il est libre et en tout cas enrichi d'un temps spirituel. Quant à la Semaine sainte, elle commencera par la célébration pénitentielle lundi 21 mars, préparée de manière à bien remettre en valeur le sacrement de Réconciliation.

Tout cela est à formaliser lors de la prochaine rencontre du CPP, placée 3 semaines avant le début du Carême.

Questions diverses

- Contacts avec les musulmans de notre secteur suite aux attentats du 13 novembre : ces contacts restent bons et nous avons à leur manifester notre fraternité, car la plupart (en tout cas ceux que nous connaissons) désapprouvent les attentats. Pourtant, des familles musulmanes dans nos villages ont été inquiétées, ont subi des vexations... Une solidarité est donc à exprimer envers ces familles. Et entre nous chrétiens, la réponse aux attentats est un renouveau de la foi, un plus grand attachement à Jésus et un surcroît de prière. Attention à la fascination de certains jeunes pour la violence et le discours « viril ». Comment leur présenter notre foi ?
- Stéphanie Villella suggère de travailler à l'avenir le thème de la liberté de conscience, que beaucoup de chrétiens ne comprennent pas et qui est source de culpabilisation.
- Pour nos célébrations :
 - ✓ Mieux organiser le mouvement des fidèles qui viennent communier : suivre les enfants de chœur qui partent du fond de l'église après avoir donné la paix du Christ.
 - ✓ Initier les enfants à être servants de messe à l'occasion de leur préparation à la première des communions. Le séminariste qui est présent le dimanche peut aussi être sollicité.
 - ✓ Rappel : la formation des sacristain(e)s est ouverte à tous !
- Une proposition sera faite prochainement pour la récitation du chapelet en commun à Jujurieux, une fois par mois.
- Proposition de Stéphanie Villella : former les parents des jeunes de l'aumônerie aux questions liées l'adolescence : cinq rencontres (gratuites) de 2 h ½.
- Communication : transmettre à Philippe Treff les informations utiles qui concernent la vie paroissiale ; elles sont regroupées sur un flyer diffusé quand le besoin s'en fait sentir.

Prochaine réunion du Conseil pastoral :

Le mercredi 20 janvier 2016 à 20 h à la salle Jean-Paul II de Pont d'Ain.